



La Roche sur Yon, le lundi 12 mai 2025.

PROCES VERBAL
Du Bureau
Du lundi 12 mai 2025
À 19h00

Objet : 2025-05-12 POS – PV Bureau 12 mai 2025

Présents : CLAVIER Freddy, CHARRIER Françoise, DUPERY Charles, FORT Alban, GUILLAUD Laurence, LELEU Sandrine, ROUSSELOT Jacky, SARRAZIN Brice, TESSIER Michel.

Excusés : COUTAND Pierrig DELATOUR Tony, MONTASSIER Cathy, POIRAUD Jonathan.

Invités présents : DUBOIS Bénédicte, SIMONNET Damien.

Président de séance : ROUSSELOT Jacky.

Secrétaire de séance : DUBOIS Bénédicte.

1) VALIDATION DU PV DE BUREAU DU 24 MARS 2025

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du Bureau du 24 mars 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents

2) INTRODUCTION

- Jacky ROUSSELOT revient sur ses informations envoyées post Comité Directeur
- Après échanges avec Charles DUPERY, il y a une nécessité de mieux préparer les réunions de Comité Directeur et de Bureau en amont
- Charles DUPERY, qui a participé à la réunion d'équipe du 07.05.2025, a demandé aux salariés d'être force de proposition, notamment dans les supports (visuels) : exemple du statut départemental du technicien qui peut être difficile à appréhender. Comme il y a un certain nombre de nouveaux élus, il est important de les mettre au même niveau d'information sur les dossiers en cours depuis des années.
- Il souhaite également que l'ordre du jour soit respecté pour gagner en efficacité, et donc de limiter les temps d'intervention.
- Il est proposé que les responsables de pôles et commissions transmettent, avant l'envoi de l'ordre du jour (J-10 avant la réunion), les sujets qu'ils souhaitent aborder, les supports nécessaires, le temps de présentation dont ils auront besoin. L'enjeu est de laisser aux membres des réunions le temps de s'approprier les sujets en amont, pour que les décisions soient prises en connaissance de cause.
- Un rappel est par ailleurs fait pour le pôle formation qui a besoin de monde
- Constat de Damien SIMONNET :
 - on voit beaucoup plus les élus qu'avant, ce qui est un réel plaisir

3) FINALISATION DE L'ORGANISATION DE LA SEMAINE DU BASKET ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- Une école de moins au rassemblement Basket Ecole
- FNMB : un peu plus d'équipes que l'année dernière
- Point bénévoles : la répartition reste à faire pour le samedi et le dimanche
- Montage et démontage des parquets : le club du Vendée Bellevigny Basket semble avoir suffisamment de monde
- AG : les invitations aux récipiendaires, personnalités et arbitres (remise des diplômes) sont parties
- Le livret d'accueil des équipes avec le programme des finales est présenté pour validation de certains points :
 - Nombre de billets par équipes : 15
 - U21M : un des finalistes pas encore déterminé (reste un match reporté à jouer)
 - Bask'in à 17h00 : 30 personnes environ, représentant les 3 clubs du SMASH, du BCCF Vendée et de la Gaubretière
 - Horaires des coupes et challenges : les équipes masculines jouent avant les équipes féminines
 - Prévoir un membre du Comité Directeur pour lecture du texte fair-play avec les clubs avant chaque finale
 - Il faut prévoir des délégués pour les rencontres
 - Finances : les officiels seront payés par le comité dans la semaine qui suivra les finales, puis il y aura refacturation aux clubs (pour les finales jeunes uniquement)
 - Ce livret va partir au clubs concernés demain
- 2 clubs demandent des invitations pour leurs partenaires : demandes non acceptée

4) TOUR DES POLES ET COMMISSIONS

a. PÔLE FINANCES

- Propositions dispositions financières 2025-2026 :
 - Pas de hausse du socle pour la FFBB, la ligue et le comité
 - Hausse de l'extension de U12 à seniors (entre 0,8 et 2,12 %)
 - Hausse des licences loisirs : 14,30 € pour la part comité : le comité n'intervient pas, pour l'instant dans cette catégorie
 - Licences basket entreprise 12,30 € pour la part comité (pour arrondir à 58 €). A savoir que nous n'en avons jamais eu.
 - Pas de changement pour les mutations, licences T et licences AST
 - Assurances : nouveau prestataire depuis janvier 2025, petite évolution des prix qui n'est pas du ressort du comité : faire un rappel de l'importance de l'assurance des licenciés aux clubs
 - Grosse augmentation des affiliations : il n'y avait pas eu de hausse depuis très longtemps :
 - une assurance RC club est incluse
 - Donne droit aux subventions

Francoise CHARRIER précise qu'il faut une assurance spécifique en plus pour les activités autres que sportives : à vérifier avec le nouveau contrat

- Engagements : hausse sur toutes les catégories, il n'y avait pas eu de hausse depuis avant le COVID
- Compétitions : les dispositions financières sont plus détaillées qu'auparavant
- Stages : hausse du CSL donc hausse de la journée de stage
- Fautes techniques : pénalité financière dès la 1^{ère} faute techniques 50 €, la 2^{ème} à 75 €, la 4^{ème} à 250 € ; les 3^{èmes} et 5^{èmes} entraînent l'ouverture d'un dossier de discipline à la Ligue
- Statut du technicien : si absence au Clinic pour les équipes de niveau 1, 150 € de pénalité financière

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Les dispositions financières 2025-2026 sont adoptées à l'unanimité des membres présents

- Il faut maintenant qu'elles soient validées par le Comité Directeur : proposition d'une consultation à distance : Damien SIMONNET s'en charge demain
- Problème avec le logiciel de comptabilité CEGID, la question se pose de continuer avec ce logiciel, qui par ailleurs ne permet pas de faire de la facturation
- Fin de l'exercice en cours pas de mauvaise surprise en vue
- Clubs non à jour financièrement : il faudrait les déclarer sur FBI :
 - Cela concerne en priorité les clubs de championnat de France, donc 3 à ce jour.
 - Les clubs restants ne sont concernés que par des petites sommesDamien SIMONNET va appeler ces 3 clubs
- PSF : des changements au 01.04.2025 alors que les dossiers avaient déjà commencé à être montés, donc des anomalies structurelles dans les dossiers
- Sur les dossiers des clubs de la région il n'y a pas vraiment de projet, mais plutôt une présentation de l'existant
 - 11 clubs de Vendée ont fait un dossier
 - Moins de personnes que la saison dernière (2 contre 4) pour traiter les dossiers des régions Pays de Loire et Hauts de France

b. PÔLE CLUBS ET ENGAGEMENTS

- La réunion des secrétaires est programmée mercredi prochain, le 14.05.2025
- Réunion de la commission le lundi 19.05.2025 en visio, à l'ordre du jour :
 - Bilan de la saison
 - Organisation de la formation des nouveaux élus des clubs du 31.08.2025 avec présentation du monde fédéral ; Jacky ROUSSELOT précise qu'il faut peut-être voir avec le comité 49 qui a déjà fait ce type de formation
 - Travail sur la journée du 11.11.2025, journée banalisée pour de la formation et de l'information vers les dirigeants des clubs, avec éventuellement des intervenants extérieurs

- Commission Patrimoine : elle s'est réunie ce jour pour la mise à jour des informations clubs sur le site (compositions des bureaux et Comité Directeur du comité...)

c. PÔLE COMPETITIONS

5x5

- Les finales D2-D3 sont programmées les 24-25.05.2025 : il y aura des arbitres, payés par le comité dans la semaine qui suivra, puis refacturation aux club
- Les courriers vont être adressés aux clubs concernés demain, la CDO devra être en copie
- Calendrier 2025-2026 : en attente des dates pour les U9, problème du 1^{er} mai en suspens, tournois U13 de fin de saison annulés
- Genétouze : un rappel de l'historique est fait, le président du club souhaite avoir une équipe seniors directement en DM3 (actuellement portés par le club de Mouilleron BC) ; pas possible, c'est considéré comme une nouvelle équipe, donc engagement en DM4
La problématique est de maintenir le club en vie en mettant la priorité sur les équipes jeunes

d. PÔLE JEUNESSE

- FNMB : un peu plus d'équipes que la saison dernière
- Des équipes de l'Ile d'Yeu seront présentes.
- Forum national du MiniBasket fin août à Voiron, Sandrine LELEU aimerait y aller
- Le top 8 a lieu samedi au SMASH pour les féminines et à Challans pour les masculins

e. PÔLE FORMATIONS

Officiels

- Réunion de la CDO programmée le 20.05.2025 : les dirigeants du club de Basket Vie et Boulogne sont inviter en début de réunion pour faire le point sur le tournoi
- Réunion de la CRO programmée le 28.05.2025
- Week-ends de ponts : de très nombreux matchs ont été découverts, parfois au dernier moment : les arbitres auraient dû se mettre indisponibles en amont
- De nombreuses incivilités et débordements le week-end dernier. peut-être liés aux classements (montées descentes) de fin de saison.
- Problématique des salles sur les phases finales des coupes et challenges : Freddy CLAVIER a consulté le règlement des coupes de l'Anjou qui prévoit une capacité minimum pour les organiser ; il faudrait faire un ajout de ce type dans nos règlements
Francoise CHARRIER, présente lors des ½ finales à la Ferrière, a relevé de très nombreux manquements aux consignes de sécurité (distances, et règles de sécurité non respectées...)
Si des restrictions sont appliquées, il n'y aura que très peu de clubs qui pourront organiser ce type de manifestation
Damien SIMONNET évoque plusieurs solutions :
 - Réfléchir en termes de Communautés de Communes
 - Mettre 8 organisateurs en ¼ de finale et 4 en ½ finales (mais moins de finances pour les clubs car moins de matchs)

Il faut s'y pencher pour la saison prochaine impérativement, mais dès le mois de juin, avant d'envoyer les formulaires de candidatures : de très nombreux critères sont à prendre en compte

Il faut également faire un état des lieux des capacités des salles en Vendée

- Bonifications pour la saison 2025-2026 : réponse lors de la réunion de la CRO

f. DEVELOPPEMENT ET RESPONSABILITE

- Analyse de fautes techniques par Elodie CHOUTEAU en cours
- Les fautes techniques sont majoritairement dans les équipes garçons, et de plus en plus sur les plus jeunes catégories
- Projet de faire 2 réunions de pays par an : il faut déjà les positionner dans le calendrier, mais pourquoi pas aussi les intégrer dans le cadre de la journée banalisée du 11 novembre ; en janvier ou février, c'est trop tard dans la saison
- Création d'un article à introduire dans le règlement intérieur type des clubs, libre à chacun de se l'approprier :

Article ? – Prévention et gestion des incivilités

Dans le cadre de sa politique de respect, de responsabilité et de bien-vivre ensemble, le club se réserve le droit de prendre des mesures disciplinaires à l'encontre de tout licencié ou de son entourage (notamment les parents, les spectateurs), en cas de comportement inapproprié ou contraire aux valeurs du sport, sur ou en dehors du terrain.

Cela inclut également l'usage **des outils de communication** propre au club : réseaux sociaux, groupes WhatsApp, mails ou toute autre plateforme. Ces espaces font partie intégrante de la vie du club et doivent rester des lieux de respect et de bienveillance.

Ces mesures peuvent inclure, en fonction de la gravité des faits constatés :

- Un rappel à l'ordre écrit ou oral,
- Une mise à l'écart temporaire des rencontres ou des entraînements,
- Une participation à des actions de formation ou de sensibilisation (arbitrage, organisation, logistique...),
- Une aide à l'organisation d'événements du club ;
- Une réparation financière au club en cas de fautes techniques répétées, selon les règlements fédéraux en vigueur.

Ces sanctions visent à protéger l'intégrité du club, ses membres et ses encadrants, ainsi qu'à garantir un cadre fair-play pour la pratique du basketball.

Elles sont décidées en concertation avec les responsables du club, dans le respect des droits de chacun et formalisées par écrit.

Cet article a été envoyé à un juriste pour voir si tout était conforme, il sera présenté à l'AG

- Projet pour la saison prochaine :
 - Arrêter de parler d'incivilités, mais plutôt de « civilités » pour être dans la positivité
 - Faire une vidéo avec des U11-U13 en se posant la question « c'est quoi la civilité ? » puis la mettre à disposition des clubs, et à présenter lors des différentes actions du comité à des fins éducatives
 - Proposition de Jacky ROUSSELOT complémentaire à cette action : un tournoi dans le sud-est se nomme « tournoi des valeurs » (football) : pourquoi pas renommer les tournois U13 et ainsi rappeler les valeurs du sport ?

- Charles DUPERY propose de créer une épreuve de solidarité dans le cadre du challenge benjamins ou des tournois U13
- Remise de la palme Fair-Play U9-U11 à l'AG : pour être récompensé, il faut avoir voté : des bons d'achat pour les 3 premiers (300 €, 200 € et 100 €)
- Travail commun avec les autres départements et la ligue sur un protocole Fair-Play d'avant match

5) QUESTIONS DIVERSES

- Match de l'équipe de France
 - 70 bénévoles à ce jour
 - Grands succès de la billetterie clubs
 - Grand succès de la billetterie publique
- Mail du club de Nord Vendée Basket qui rencontre de grosses difficultés structurelles et demande l'aide du comité : Jacky ROUSSELOT va appeler le président
- Visio demain soir entre la FFBB et la fédération de BASKin
- Jacky ROUSSELOT souhaite aborder 3 sujets liés à la relation entre l'alcool et la violence dans le sport
 - La préfecture a contacté Jacky ROUSSELOT qui veut travailler sur les méfaits de l'alcool dans le sport
 - Rencontre avec le président de l'association des maires de Vendée Guy PLISSONNEAU
 - Séminaire ARS jeudi prochain pour redéfinir le plan d'action sur l'alcool dans le sport
- Françoise CHARRIER : le BCCF Vendée a organisé une randonnée autour des consommations, et a demandé aux jeunes du club de créer un slogan : « trop boire ne fait pas les plus belles histoires ».

Depuis, il n'y a plus de jeunes de moins de 18 ans derrière le bar, et il est interdit de servir de la bière au moins de 18 ans
- Joseph GRELLIER va être intronisé samedi prochain « académicien la ligue des Pays de la Loire » : Jacky ROUSSELOT et Michel TESSIER seront présents
- Une équipe du club des Herbiers VB a été récompensée par la Fédération Européenne du Fair-Play (EFPM), sur proposition du Comité Français du Fair-Play (CFFP) du "Prix de l'Esprit Fair-Play" en reconnaissance d'un beau geste de fair-play que les joueurs ont eu lors d'une rencontre de championnat en janvier 2024 ; remise du prix à Olympie en mai

RECAPITULATIF DES VOTES

Lors de la présente réunion de Bureau, il a été voté :

- La validation du PV du Comité Directeur du 24.03.2025
- Les dispositions financières 2025-2026

AGENDA A VENIR :

- 17.05.2025 : tournois U13 et Top 8
- 27.05.2025 : rassemblement basket école
- 29.05.2025 : FNMB
- 30.05.2025 : Assemblée Générale du comité

- 31.05.2025 et 01.06.2025 : finales jeunes et Coupes et Challenges au Vendéspace

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Le Président de séance,

A stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rousselet'.

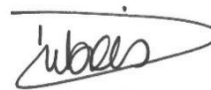
Jacky ROUSSELOT.

Le Secrétaire Général,

A stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dupery'.

Charles DUPERY.

La Secrétaire de séance,

A stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dubois'.

Bénédicte DUBOIS.